



HAL
open science

Au fil des générations, la migration hadramie

Sylvaine Camelin

► **To cite this version:**

Sylvaine Camelin. Au fil des générations, la migration hadramie. Kmar Bendana; Katia Boissevain; Delphine Cavallo. Alpha, Biographies et récits de vie, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, pp.97-106, 2005, 10.4000/books.irmc.602 . hal-04453986

HAL Id: hal-04453986

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04453986v1>

Submitted on 12 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Au fil des générations, la migration hadrami".

SYLVAINÉ CAMELIN¹

Les Emirats Arabes Unis² sont très largement organisés autour de la présence de populations de migrants installées pour des périodes plus ou moins longues³. La durée du séjour des individus varie selon des critères différents. Pour certains (particulièrement pour ceux disposant d'un bagage intellectuel ou d'une formation technique spécifique) le séjour dans les Emirats peut être envisagé comme un tremplin pour acquérir une expérience professionnelle ou constituer un pécule financier qui leur permettra de rebondir, soit pour migrer à nouveau vers un pays par eux plus valorisé (par exemple un pays européen ou le plus souvent vers l'Amérique du nord), soit pour rentrer dans leur pays et ouvrir leur propre affaire (un salon de beauté, une société de service, une entreprise d'import-export...) ou pour occuper une fonction, dans l'administration ou dans le secteur privé, meilleure que celle qu'ils auraient pu occuper avant leur départ. Pour d'autres, le séjour aux Emirats Arabes Unis permet de faire vivre une famille restée dans le pays d'origine ou de réaliser des projets à plus court terme (se marier, donner une éducation aux enfants, les marier, construire une maison...). Souvent d'ailleurs les projets de vie s'enchaînent et le jeune homme sans diplôme ou compétence spécifique viendra faire un contrat pour mettre de côté suffisamment d'argent pour se marier, puis reprendra un autre contrat pour nourrir ses enfants, puis pour construire une maison... Des discussions informelles mais répétées avec des chauffeurs de taxi pakistanais par exemple, il ressort qu'ils passent ainsi leur vie d'adultes aux EAU pour assurer leurs responsabilités envers leur famille (femme, enfants et parents) restés au Pakistan.

Dans tous les cas cependant, la capacité des uns et des autres à continuer à travailler aux Emirats Arabes Unis dépend de leur nationalité d'origine, de leurs compétences professionnelles et de la nécessité de se conformer aux règles sociales et juridiques en vigueur⁴.

¹ Je remercie la Maison de l'Orient (CNRS, LYON) qui m'a octroyée la "Bourse Jeune chercheur" pour les années 2002 et 2004. Cette allocation m'a notamment permis d'effectuer deux séjours aux Emirats Arabes Unis.

² Situés dans le Golfe persique, les Emirats Arabes Unis regroupent sept émirats (Abu Dhabi, Dubaï, Sharja, Ajman, Umm al-Qaiwain, Ras al-Khaimah, Fujairah.).

³ Seule une moyenne de 20% de la population vivant aux Emirats Arabes Unis détient la nationalité émiratie.

⁴ Il existe cependant des individus qui échappent à cette obligation par exemple en fuyant leur lieu de travail et en échappant au contrôle de leur responsable local. A ce sujet, voir Longva, A. N., 1997, p. 95-100.

Au sein de ces différents groupes, de statut et de nationalité variés, présents aux Emirats, je m'intéresse, dans le cadre de cet article, à la communauté des hadramis⁵.

Mon intérêt pour la migration urbaine des Hadramis aux EAU s'est développé à partir d'observations faites dans le Hadramaout au Sud du Yémen. J'ai séjourné à plusieurs reprises dans cette région à partir de novembre 1992. Le Yémen était alors en plein bouleversement du fait de la récente unification entre l'ancienne République Démocratique et Populaire du Yémen (RDPY) et la République Arabe du Yémen (RAY), finalisée le 22 mai 1990 au terme de laquelle la République Yéménite est proclamée⁶. Au niveau local, le bouleversement était encore renforcé par les conséquences de la récente guerre du Golfe (août 1990) et le retour massif de Yéménites installés au Koweït, depuis plus de 30 ans pour certains. En effectuant une première enquête sur ces familles, trois constatations ont particulièrement attiré mon attention :

- 1- Alors que les retours se sont fait de manière précipitée comme pour les Yéménites du nord, tous les hadramis ont retrouvé ou trouvé une place dans la société. Le phénomène des camps de réfugiés observé au nord du Yémen⁷, mis en place pour les Yéménites qui n'avaient nul endroit où revenir, n'a pas été observé dans la province de Hadramaout.
- 2- Contraintes au retour, les familles ont été douloureusement éprouvées. Certains avaient vécu plusieurs dizaines d'années (toute leur vie pour les moins de trente ans) au Koweït. En fuyant la guerre, souvent entassés dans une voiture ou un minibus, ils ont laissé derrière eux une grande partie de leurs biens.
- 3- Dans les mois et les années qui ont suivi et de manière encore plus marquée après la guerre inter-yéménite de 1994⁸, j'ai constaté une forte volonté de migration de la part d'une importante fraction de la population, notamment des plus jeunes qui, pour beaucoup, étaient, nés et avaient grandi au

⁵ Originaire du Hadramaout, région du sud du Yémen, comprise entre l'océan Indien et le désert dit du quart vide. Sur la région, voir Bujra, A. (1971) ; Camelin, S. (2000) ; Pritzkat, T. (1999). Il s'agit pour moi d'un nouvel objet de recherche sur un nouveau terrain, initié à la suite de mon travail de thèse dans la région du Hadramaout (sud du Yémen).

⁶ Sur la question, voir par exemple Dresch, P. (1993 (1989)), pp. 263-4 et 369 ; Leveau R., Mermier F. et Steinbach U. (1999) et le Numéro spécial de la REMMM (1994).

⁷ Lucet, M. (1995).

⁸ A la suite de l'unification de 1990, du 5 mai au 7 juillet 1994, une guerre oppose les anciennes armées du nord et du sud. Le 21 mai 1994, des responsables sudistes proclament la naissance de la République Démocratique du Yémen et transforment ainsi « symboliquement une guerre civile en conflit interétatique » (Rougier, 1999, p. 101). Ce conflit se conclue « par la victoire finale de l'ancienne armée du Nord sur celle du Sud » (*ibid...*).

Koweït. Deux destinations semblent alors privilégiées : l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis.

C'est dans ce contexte que j'ai commencé à recueillir des récits de migration. Très rapidement, j'ai constaté que ces narrations portaient sur les événements récents (vie, guerre et fuite du Koweït, retour au Yémen, difficultés d'adaptation...) mais se rapportaient également souvent à des parcours migratoires familiaux beaucoup plus larges. De fait, il est incontestable que les Hadramis ont derrière eux une longue pratique de la migration. Leurs déplacements migratoires dans l'Océan Indien sont attestés au moins depuis le 15^{ème} siècle⁹. Selon les époques et les catégories sociales, les destinations ont varié (côtes africaines, Indonésie, Inde, Koweït, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis) mais le processus migratoire se poursuit, reconduit de génération en génération, au gré des opportunités et des contraintes (personnelles, politiques, économiques...). L'émigration hadramite fonctionne comme une chaîne migratoire, c'est-à-dire en suivant un système de réseaux qui incitent les individus et les groupes de même origine à émigrer vers les mêmes destinations. Cette forme d'émigration constitue alors un véritable système social qui repose sur l'importance des liens de parenté (*nasab*), sur le sentiment d'appartenance à la même communauté (*Assabiya*)¹⁰ ainsi que sur l'importance des liens que les migrants entretiennent avec leur région d'origine.

C'est avec ces connaissances préalables que, à la suite de mon travail de thèse, j'ai effectué trois séjours aux Emirats Arabes Unis¹¹ pour travailler sur le mouvement migratoire hadramite contemporain et le replacer dans une dynamique temporelle.

Dans cet article je me propose donc de considérer l'utilisation des récits de vie en ethnologie. Dans un premier temps, je reviendrai sur la définition de cette expression en la replaçant dans l'histoire de la discipline. Puis, je montrerai en quoi cet outil apparaît comme indispensable dans le cas de mon étude sur la migration. Enfin, en retraçant dans ses grandes lignes le parcours migratoire d'une famille sur quatre générations, je m'interrogerai sur l'impact de l'âge du locuteur dans la formulation et la lecture qu'il fait de sa propre histoire, montrant en quoi, à mon sens, il est indispensable de croiser les récits de différentes générations pour rendre compte d'une réalité sociale contemporaine.

⁹ Voir entre autre Bang, A. (2000), Boxberger, L. (2002), Camelin, S. (2002), Clarence-Smith, W. et Freitag, U. Eds. (1997), Ho, E.-S. (1997), Ingrams, (1942), Le Guennec-Coppens, F. (1997)

¹⁰ Cf. Alatas 1997, p. 28 qui souligne l'importance du lignage dans la construction de l'identité des Hadramis en exil. Sur la notion du sentiment de communauté ou groupe (*Assabiya*), voir (Khaldoun, 1967), p. 69.

¹¹ Ces séjours ont été financés par la "Bourse Jeune chercheur" de la Maison de l'Orient (CNRS, LYON) ainsi que par une subvention reçue dans le cadre du programme "Transnationalisme au Moyen-Orient" de Migrinter (CNRS, Poitiers).

Les récits de vie : une pratique de l'ethnographie

Dès le début de ce travail, une partie importante des informations réunies ont été des récits de pérégrination. Le recueil de ce type de données correspond à une pratique ancienne du travail de l'ethnologue. Le récit de vie mis en forme a connu des heures de gloire qui ont été suivies de critiques sévères¹². On trouve de manière récurrente des questions qui tournent autour de la validité scientifique des récits de vie, de la place et de la forme qu'ils doivent prendre dans le rendu de l'écrit ethnologique, de la légitimité de leur utilisation, que ce soit en terme de protection de l'individu, de leur représentativité en terme de groupe, de leur signification, de leur portée, de leur possible position-frontière entre texte littéraire et texte scientifique¹³. Régulièrement, les débats sont revenus sur la terminologie employée et la définition de son contenu. Selon les auteurs et les époques, plusieurs précisions ont semblé nécessaires et dans les années soixante-dix, Denzin opère une distinction entre 'life history' et 'life story'¹⁴. Il propose de réserver le terme de 'life history', que l'on peut traduire en français par 'histoire de vie', "aux études de cas portant sur une personne donnée, et comprenant non seulement son propre récit de vie mais aussi toutes sortes d'autres documents : par exemple, dossier médical, judiciaire, tests psychologiques, témoignages des proches... (tout ce qu'on apprend directement ou indirectement sur un individu)"¹⁵.

L'expression 'life story', étant, elle, utilisée pour parler de "l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécu la raconte". En français il vaudrait mieux alors parler de 'récit de vie' plutôt que 'd'histoire de vie'¹⁶.

Les difficultés à manier les formules de 'récit de vie' et d' 'histoire de vie' se placent à plusieurs niveaux et à différents moments du travail et notamment lors du recueil de données et lors du traitement de ces données. Cependant, il semble possible de dépasser les difficultés en reprenant la distinction de Denzin. On peut dans ce cas considérer ses deux termes non de manière distincte mais successive : on recueille un récit de vie et l'on rend compte d'une histoire de vie.

¹² Voir par exemple : Bertaux, 1980 ; Dampierre, 1957 ; Gonseth, 1987.

¹³ Voir Bertaux, 1980, p. 211.

¹⁴ Denzin, K. (1970).

¹⁵ Cité par Bertaux, D. (1980), p. 200.

¹⁶ *Ibid.* Par ailleurs, à ces deux termes ainsi définis, il convient au moins de rappeler que l'autobiographie et la biographie sont aussi des textes reposant sur le récit de la vie d'une personne précise. Toutefois ils ne feront pas partie de cette analyse puisque la question ne s'est guère posée dans le cadre de mon étude.

Sur le terrain, on passe une partie importante de son temps à solliciter, écouter, entendre, chercher des récits de vie ou des récits de bribes de vie et à noter une foule d'observations, de renseignements qui, par la suite, permettront éventuellement, dans une phase de construction d'un texte, de produire une ou des histoire(s) de vie. Il est évident que ces textes retraçant des histoires de vie ne sont en rien de simples transcriptions de récits. Pour prendre tout leur sens, ils doivent être contextualisés, annotés, classés, articulés, bref reconstruits puisque, le plus souvent, ils présentent, dans leur première version, un caractère particulièrement fragmenté.

Se pose alors une autre question interne à l'emploi de l'expression de 'récit de vie'. Non plus combien faut-il de récits pour produire une analyse globale valide, mais à partir de quand peut-on dire qu'un récit devient 'de vie' ? Tout récit produit (spontanément ou sur demande de l'ethnographe) n'est-il pas 'de vie'. Est-il nécessaire pour valider l'appellation d'avoir, en note ou sur cassette, une narration comprenant l'ensemble des étapes de la vie d'un individu (ou de la mémoire qu'il en a) depuis sa plus tendre enfance jusqu'au moment de l'enregistrement (écrit ou sonore) de la parole ?

Une telle contrainte semble difficilement tenable, voire absurde et/ou inutile selon l'objet d'étude et l'angle d'approche envisagé

Spécificité de l'emploi du récit de vie pour la question migratoire

On constate par ailleurs que pour certains objets d'étude, la dimension du récit est au cœur du sujet. Il en va ainsi lorsque l'on travaille sur la migration et c'est dans le cadre de ce travail sur les parcours migratoires de groupes familiaux originaires du sud du Yémen que j'ai été amenée à m'interroger plus longuement sur la définition, l'utilisation et la place que pouvaient occuper les récits de vie dans le recueil de données ethnographiques. Travaillant sur des parcours migratoires, je me place dans une réflexion qui tend vers la production d'une biographie de groupe. On se trouve alors confronté à la dimension de la *trajectoire* laquelle renvoie à une interrogation sur les *déplacements*¹⁷.

¹⁷ voir Bertaux, 1980, p. 212.

Dès le début de mon enquête, les récits ont constitué une dimension incontournable du recueil de données. J'y vois deux raisons centrales : l'une liée à la situation d'enquête, l'autre au sujet d'étude.

Il s'agit d'une situation d'enquête dans un milieu très urbanisé et hétérogène. Les personnes d'origine hadramie ne vivent pas dans un quartier précis et, en fonction de leur situation sociale, de leur situation financière ou professionnelle, de l'ancienneté de leur installation dans la ville, elles habitent des quartiers, des maisons ou des appartements éloignés les uns des autres. De fait, cela entraîne la nécessité de constituer un réseau d'interlocuteurs avec lesquels il faut prendre des rendez-vous ponctuels. La personne sait donc à l'avance qu'il s'agit d'un entretien. La rencontre est délimitée, à la fois dans le temps (un horaire précis, une durée limitée, une heure ou deux, parfois prolongé par une invitation à déjeuner ou dîner) et dans l'espace (le rendez-vous est pris sur un lieu de travail, dans un bureau, dans un espace public tel le café d'une galerie marchande). Même si le lieu de rendez-vous proposé est une maison privée, le cérémoniel de l'entretien est conservé puisque l'on est reçu dans une pièce de réception fort éloignée du cœur de la maison. Cette dimension d'un entretien sur rendez-vous renvoie donc à une situation dans laquelle l'ethnologue sollicite un récit¹⁸. Bien entendu, comme dans toute situation d'enquête, ces séquences de paroles peuvent prendre des formes variées en fonction de la disponibilité de l'interlocuteur, de son âge, de leur degré de connaissance mutuel, de sa manière de répondre aux questions : sous forme brève et précise, sans déborder du cadre de la question, attendant la question suivante pour aborder un autre sujet ou au contraire plus librement, déroulant le fil d'un récit plus approprié. Dans tous les cas cependant, la demande de l'ethnologue est explicite.

Quant au sujet d'étude, la migration, il contient la nécessité de recourir au récit : il faut dire l'ailleurs et le passé pour expliquer et comprendre l'ici et le présent. Cette nécessité, partagée par celui qui raconte et celui qui enquête, est liée au fait que tout un pan de l'histoire rapportée trouve ses racines ailleurs. Ailleurs dans le temps et ailleurs dans l'espace¹⁹. De fait,

¹⁸ A ce sujet voir de Dampierre (1957). Dans cet article, De Dampierre aborde la question des outils méthodologiques posés par le maniement et la collecte des récits de vie. Il souligne notamment l'aspect artificiel que peut prendre l'histoire de vie, parce que provoquée et sollicitée par l'ethnologue.

¹⁹ Ici se pose la question du degré de connaissance de la société dont l'individu est originaire et nous verrons plus loin que cette question peut se poser tant par rapport à celui qui enquête que par rapport à son interlocuteur. Du côté de l'ethnologue, il me semble que, comme dans bien des cas, il n'y a pas de réponse tranchée. La seule chose que je puisse faire est de me rapporter à ma propre expérience : avant de commencer cette enquête, j'ai travaillé sur la ville de Shihir, située dans la province du Hadramaout. C'est au cours de mes séjours dans la région que j'ai été amenée à mesurer l'importance et l'impact local de la migration hadramie. Il est indéniable que je me suis largement appuyée sur cette familiarité avec la société hadramie pour effectuer mes enquêtes de terrain aux Emirats Arabes Unis. Ainsi il est arrivé plusieurs fois qu'une connivence très nette et rapide s'établisse avec des gens que je rencontrais pour la première fois : ni eux ni moi n'étions dans notre pays d'origine et nous partagions

ces deux dimensions, du temps et de l'espace, sont centrales dans ces entretiens qu'elles structurent. Le lieu d'origine (région, village, ville) est largement évoqué ainsi que les pérégrinations qui ont conduit au lieu d'installation présent, chaque personne prenant soin de mentionner les étapes en d'autres lieux et les détours du parcours.

Lorsqu'on les recoupe et qu'on les confronte, ces récits présentent des similitudes notoires (voir plus bas dans le texte, ce que Bertaux nomme la *saturation*) mais aussi des divergences importantes dans la forme et dans le fond. L'élément commun le plus évident est la trace d'une trame migratoire qui renvoie à des parcours familiaux. Les différences, elles, renvoient à des groupes et des sous-groupes d'interlocuteurs aisément distinguables et au sein desquels on retrouve rapidement des ensembles d'éléments communs :

- Ceux qui sont hadramis mais possèdent la très convoitée nationalité émiratie. Parmi eux, les plus âgés l'ont obtenue adultes, au moment de leur installation aux Emirats Arabes Unis ou après, et les plus jeunes, leurs enfants qui l'ont obtenue de plein droit à la naissance²⁰.
- Ceux qui sont hadramis et de nationalité yéménite. Parmi eux, certains sont installés là depuis plus de vingt-cinq ans ; d'autres sont nés là mais de parents ayant la nationalité yéménite qui est donc aussi la leur ; d'autres enfin, ne sont installés aux Emirats Arabes Unis que depuis quelques années.

Pour établir ces ensembles, il n'est pas besoin de recourir à l'utilisation spécifique des récits de vie. Chacun est dûment identifié en fonction de ces paramètres et l'une des informations qui circulent avec le plus de facilité dans les interactions courantes est celle de la nationalité de tel ou tel Hadrami. En revanche, la forme du récit reste incontournable pour envisager les trajectoires et les déplacements des individus. Cette connaissance de leur histoire "d'avant l'arrivée aux EAU" est indispensable à la compréhension de leur situation actuelle.

la connaissance d'un même espace, voire des souvenirs parallèles à défaut d'être identiques (j'ai vécu dans le quartier dont l'une de mes interlocutrices était originaire par exemple). Dans quelques cas, cette connivence est même beaucoup plus forte puisque certains de mes interlocuteurs aux EAU sont des gens que je connaissais très bien au Yémen. Dans ce cas, il s'agit alors véritablement de souvenirs partagés.

²⁰ Je rappelle ici que la nationalité émiratie s'acquiert selon le *jus sanguinis* (lien de filiation) et non le *jus soli* (lieu de naissance). Cela signifie donc d'une part qu'un enfant né de père émirati obtient par naissance la nationalité émiratie indépendamment de son lieu de naissance et d'autre part qu'un enfant né aux Emirats Arabes Unis de père non émirati obtient la nationalité de celui-ci et ne peut revendiquer, même arrivé à sa majorité, la nationalité émiratie.

Par ailleurs, c'est un privilège du Cheikh que d'octroyer la nationalité. Acquérir la nationalité permet de bénéficier d'un ensemble de droit : emploi privilégié au sein d'une administration, augmentation importante du salaire, facilité d'accès à une habitation spacieuse (souvent en lien avec l'emploi obtenu), accès gratuit au système d'éducation, de soin, de retraite...

J'ai donc effectué des entretiens formels avec vingt-deux personnes différentes. Comme pour toute enquête ethnographique, avec certaines il s'est agi d'une ou deux entrevues, avec d'autres, les rencontres se sont multipliées, mêlant des temps de 'travail' durant lesquels la personne se rendait disponible et acceptait de revenir encore et encore sur son parcours migratoire ou celui de sa famille, et des temps de 'socialisation' durant lesquels j'étais invitée à partager la vie quotidienne ou des moments plus particuliers (mariage, visite à un nouveau-né, accueil d'un membre de la famille en provenance de l'étranger...).

Dans ma recherche de 'gens à interviewer', j'ai rapidement été confrontée à la question de l'exemplarité. Lorsqu'elles émettaient des réserves sur le principe de l'entretien, les personnes avec lesquelles je prenais contact disaient qu'elles "n'avaient rien à dire" et souvent elles me proposaient une alternative : "pourquoi ne pas plutôt voir mon père, ma mère, mon oncle ou ma cousine ?". Dans tous les cas, il s'agissait de quelqu'un de plus âgé²¹. J'ai donc pu faire plusieurs enregistrements de récits de gens d'une soixantaine d'années ou plus. Indéniablement, ces entretiens se sont révélés d'une très grande richesse. Au fur et à mesure de leur déroulement, je suis parvenue à un premier point de ce que Bertaux²² nomme la *saturation*, à savoir "le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête". Je me suis alors demandée ce que j'allais en faire. J'ai effleuré l'idée de travailler à une histoire de vie, de trouver une personne qui accepterait que nous travaillions ensemble et de manière particulièrement approfondie à son histoire personnelle. Les autres récits jusque-là recueillis m'auraient permis de prendre un peu de recul, d'aborder des points qui y sont mentionnés, de soulever d'autres questions, bref de me donner un 'cadre de connaissance' plus large et détaché de celui de cet interlocuteur privilégié. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à faire des entretiens avec des gens beaucoup plus jeunes. On retrouve dans ces récits des éléments assez similaires de ceux de leurs aînés (parents plus ou moins proches ayant une expérience de la

²¹ Il ne s'agit cependant pas là d'un phénomène original. Dans bien des contextes d'enquête, l'ethnologue se voit renvoyer sur une personne jugée plus compétente, plus à même de répondre à des questions qui peuvent être perçues comme étranges, maladroites, inutiles, inintéressantes, ou tout simplement qui demandent du temps... Par ailleurs on remarque que souvent, les travaux fondés sur un récit de vie retracent le parcours d'un homme où d'une femme plutôt âgé. Rendant compte d'une vie, on rend aussi compte d'un parcours et en ce sens on cherche un point d'orgue qui permettra de clore le récit. Il s'agit alors de la vie d'un seul individu et le récit est rendu exemplaire puisque : "Pour qu'un récit captive il faut qu'il représente des personnages et des événements d'exception ; pour qu'il soit exemplaire, il faut que les personnages fassent songer à tout un chacun et que l'histoire soit quotidienne." (Gonseth et Maillard, 1987, p. 15).

²² Bertaux, 1980, pp. 205.

migration, recours à des réseaux familiaux pour faciliter le projet migratoire, importance des liens maintenus avec le Hadramaout...).

Cependant j'ai rapidement été frappée par les différences qui apparaissaient au niveau du discours sur la migration, du discours sur l'élaboration des projets migratoires, et de la représentation de soi en contexte de migration. Avec le temps, la transcription des entretiens et le début de l'analyse de ces différents matériaux de terrain, j'ai peu à peu entrevu que ces récits de gens de générations différentes s'éclaircissent les uns les autres et permettent d'appréhender plus justement et pleinement la manière dont la situation migratoire actuelle est vécue et par là de donner un autre éclairage aux récits du passé, aux trajectoires, non plus perçues comme un ensemble de déplacements, régis par des contraintes ou des opportunités (projet ?) mais comme des vies racontées et expliquées.

L'âge du locuteur : une question de méthodologie

Dans le cadre de cet article, j'ai fait le choix de m'intéresser à des parcours de primo-migrants en m'interrogeant notamment sur l'incidence de l'âge des personnes interviewées. Pour ce faire, je vais me fonder sur un récit reconstruisant les trajectoires de quatre générations de migration de deux familles originaires du Hadramaout.

Deux hommes naissent aux alentours des années 1910 dans la province de Hadramaout. Le premier appartient à une famille de commerçants aisés, installée dans une ville de l'intérieur du Wadi Hadramaout. Selon une organisation rodée, la famille élargie est éparpillée, certains se trouvent au Yémen, dans les villes de Aden, de Mukalla, de Shibam, en Afrique de l'Est et dans le reste de la Péninsule Arabique. Son père voyage beaucoup et lorsque le garçon est âgé d'une dizaine d'années, il l'emmène pour la première fois en Arabie Saoudite. Au cours de ce voyage, le père décède. De ce fait, l'enfant est renvoyé au Yémen dont il ne bougera plus avant d'être adulte.

Le second appartient à une famille de petits propriétaires terriens sur la côte de la province de Hadramaout. Les récits des descendants restent muets sur l'éventuelle migration d'ascendants ou de collatéraux.

Arrivés à l'âge adulte, chacun de ces jeunes hommes décide de partir tenter sa chance à Mombassa (au Kenya) où ni l'un ni l'autre n'ont de famille, mais où la communauté hadramie

est notoirement implantée. Le premier migre seul, le second avec sa toute jeune épouse originaire de la même ville que lui.

A Mombassa, la communauté hadramie est importante et la densité des réseaux de sociabilité (qu'ils soient religieux, commerciaux, familiaux...) fait que rapidement, les deux hommes se rencontrent et sympathisent. Le célibataire épouse une femme originaire de Lamu (dont il est dit que la famille paternelle serait originaire du Hadramaout). Il est cependant à noter qu'en dépit de son ascendance arabe présumée, elle ne parle que Swahili.

Les deux hommes sont commerçants et s'adaptent bien à leur nouvel environnement. Des enfants naissent.

Dans les années 50, la situation politique locale devient de plus en plus instable et le premier décide de partir avec femme et enfants vers un endroit qui lui semble plus calme. Après un passage en Arabie Saoudite, il décide de s'installer à Ajman (l'un des Emirats, équivalent de principauté) où se trouve déjà son frère. Il y monte un petit commerce et se rend régulièrement en Arabie Saoudite et au Koweït. Quelques années après son installation, il obtient pour lui et sa famille des passeports de Ajman. Ses fils aînés intègrent les toutes premières écoles de la région. Mais les opportunités professionnelles lui semblent plus prometteuses au Koweït et au début des années 60 il laisse ses 3 fils aînés avec la famille de son frère pour qu'ils poursuivent leur scolarité et s'installe au Koweït avec sa femme et ses quatre plus jeunes fils. Deux autres enfants y naîtront. En 1971, les Britanniques quittent la région du Golfe et l'actuelle Fédération des Emirats Arabes Unis voit le jour. Les fils restés dans la région acquièrent le passeport émirati en remplacement de leur ancien passeport d'Ajman. Le père et les autres enfants installés au Koweït ne prennent pas la peine de faire la même démarche et utilisent un document yéménite.

Tous font des études supérieures.

Revenons maintenant à notre second Hadrami. Lui est resté à Mombassa. Ses enfants parlent arabe et swahili. Pourtant, au moment de l'indépendance du pays en 1963, il rentre au pays dans la maison familiale. Peu de temps après son retour, il marie ses filles aînées. En 1967, les Britanniques quittent le sud du Yémen et un gouvernement socialiste s'installe. Il décide alors de repartir et choisit le Koweït, en pleine expansion et où les opportunités de

travail sont très favorables. Il laisse derrière lui ses filles aînées, qui très peu de temps après, partiront avec leur conjoint pour s'installer l'une au Koweït, l'autre en Arabie Saoudite²³.

Les deux hommes, après des années, se retrouvent donc au Koweït. En 1974, ils marient deux de leurs enfants. Outre les liens d'amitiés qui les lient, ce mariage est très largement favorisé par la femme du premier (celui qui est passé par Ajman) car en dépit de son long séjour en pays arabe, elle ne maîtrise pas bien la langue et sa nouvelle belle-fille parle, elle, couramment swahili. L'âge venu, les autres enfants épouseront à leur tour des conjoints hadramis. Des petits-enfants naissent, au Koweït pour les uns, aux Emirats pour les autres. Au début des années 80, des opportunités professionnelles permettent aux familles de trois des fils mariés au Koweït de s'installer aux Emirats Arabes Unis ou, de haute lutte, ils acquièrent la nationalité en faisant valoir leur ancien passeport d'Ajman.

En 1990, la guerre du Golfe éclate.

Tous les membres de la première famille encore présents au Koweït se réfugient aux Emirats Arabes Unis auprès des fils aînés qui sont "nationaux". Seule fille de la fratrie qui a épousé un Hadrami de nationalité yéménite retourne donc dans la province de Hadramaout.

La seconde famille dans son ensemble retourne dans le Hadramaout. Le choc est brutal pour les plus jeunes qui sont nés au Koweït. Si l'aîné des petits-fils poursuit ses études à l'université de Mukalla, il n'a qu'une idée en tête : "quitter ce pays sous-développé". Difficile cependant car, du fait de la position du gouvernement yéménite durant la guerre du Golfe, les Hadramis sont, la plupart du temps, interdits de séjour au Koweït. Par l'intermédiaire des relations de son grand-père et de sa mère, il parvient à obtenir un faux passeport kenyan et tente d'entrer au Koweït. Mais l'astuce est connue et il est refoulé.

Enfin, en 1998, sa tante maternelle (la sœur de sa mère installée aux Emirats) lui obtient, par le biais de son mari, un visa de travail pour Abu-Dhabi. Il est employé dans le service de l'un de ses oncles maternels par alliance. Il se marie en 2000 à une Hadramie, elle aussi née au Koweït.

En 2002, lors de mon premier séjour à Abu-Dhabi tous ces gens sont donc installés aux EAU, quoique dans des conditions extrêmement variables.

²³ Il est à noter qu'à de très rares exceptions près, l'émigration féminine individuelle reste impossible. Si, à partir du début du 20^{ème} siècle, il est de plus en plus fréquent pour les hommes de s'installer à l'étranger avec leur femme hadramie, il n'en demeure pas moins que celles-ci ne peuvent que très rarement mettre en place un projet migratoire à l'extérieur d'un cadre familial.

Cette grossière trame familiale est reconstituée à partir de plusieurs heures d'entretiens avec cinq personnes. Elle correspond donc à un récit à plusieurs voix, croisant les souvenirs et les perceptions d'hommes et de femmes d'âges différents.

Une construction linéaire aussi schématique rend compte d'une étape de travail intermédiaire, entre des récits bruts (largement réduits en raison d'une contrainte de publication) et une analyse plus aboutie. A ce stade, les récits de chacun de mes interlocuteurs sont passés par plusieurs filtres. Les entretiens ont été segmentés et replacés dans un ordre chronologique, pas nécessairement maintenu lors des différentes interviews. Les parcours individuels ont été rapprochés pour rendre compte d'une trajectoire familiale. Enfin, dans le cadre de cet article, le récit migratoire ainsi obtenu a été considérablement diminué pour parvenir à ce que je considère comme la colonne vertébrale de cette histoire familiale. Il ne s'agit bien entendu pas d'un but en soit, mais plutôt d'une étape d'analyse. Une charpente aussi sèche, dégagée de la masse de détails qui forme la vie de chacun, m'a permis de saisir l'importance de la question de l'âge du locuteur.

J'ai mentionné auparavant que l'une des particularités de la migration hadramite réside dans le fait qu'elle est reconduite de génération en génération et ce point apparaît de manière frappante dans la trajectoire de cette famille. Ainsi, si l'on retrace les parcours familiaux à partir des membres aujourd'hui présents aux Emirats Arabes Unis fait, on note que :

- A la première génération mentionnée, les acteurs sont nés et ont passé la plus grande partie de leur enfance dans le Hadramaout.
- A la seconde génération mentionnée, les acteurs sont nés et ont passé la plus grande partie de leur enfance en Afrique (et plus précisément au Kenya dans le cas présent).
- A la troisième génération mentionnée, les acteurs sont nés et ont passé la plus grande partie de leur enfance au Koweït.
- A la quatrième génération mentionnée, les acteurs sont nés et ont passé la plus grande partie de leur enfance aux Emirats Arabes Unis²⁴.

²⁴ Il est toutefois à noter qu'à chacune de ces générations, les acteurs sont passés, à un moment ou un autre de leur vie, par le Hadramaout, que ce soit pour compléter une éducation religieuse, pour passer des vacances, pour rendre visite à de la famille et participer à des événements d'importance (mariage, naissance, suite de deuil...), pour se réfugier avant d'envisager de repartir...

De plus, je considère ici en premier lieu des interlocuteurs qui se trouvent aujourd'hui aux EAU, ce qui ne signifie pas qu'à chaque génération *l'ensemble* de la famille ait migré à nouveau. Un élément fondamental de l'attachement des migrants au Hadramaout tient aussi au fait que chacun y a des attaches (ascendants, descendants, collatéraux...).

Ainsi, à chaque génération, les enfants naissent et grandissent dans un pays différent de celui dans lequel leurs parents ont passé leur enfance. En ne recueillant les récits que d'une seule de ces générations, on fige, voire on oblitère le caractère dynamique de cette mobilité. Si l'on s'entretient avec une femme de la seconde génération par exemple, on obtiendra un récit de son enfance à Mombassa, de son arrivée au Koweït, jeune mariée ou avec des enfants en bas âge et de son retour au Yémen, avec des enfants adolescents ou jeunes adultes. L'intérêt de ce récit reconstitué est indéniable, mais cet intérêt est extraordinairement décuplé dès lors qu'on l'articule à celui de sa mère qui, jeune mariée, arrive à Mombassa ou à celui de sa fille qui a grandi au Koweït et s'est installée au Emirats Arabes Unis au moment de son mariage.

A partir de là, un retour aux données complètes deviendrait nécessaire. Le traitement de ces récits serait alors éclairé par cette nouvelle grille générationnelle de lecture.

Il ne s'agit plus seulement de contextualiser une situation (par un éclairage historique, politique, économique...), mais de contextualiser le discours lui-même²⁵. Selon que l'on interroge une personne de 30 ou 60 ans, le regard porté sur le Yémen des années soixante, le Koweït des années quatre-vingt ou les Emirats des années deux mille sera complètement différent. Pourtant l'un et l'autre récit rendront compte d'une expérience migratoire dans un lieu donné à une époque donnée. Ces regards croisés me permettent donc de me poser d'autres questions et d'aborder l'observation et l'analyse de la situation migratoire contemporaine différemment. Ainsi, j'ai d'abord été particulièrement sensible aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants résidant aux Emirats Arabes Unis avec un passeport yéménite. D'autant plus sensible qu'ils opposaient presque systématiquement la précarité de leur situation et leurs difficultés quotidiennes présentes au sentiment de sécurité qu'ils pouvaient éprouver au Koweït. Puis, en recoupant les entretiens, j'ai réalisé que ce contraste se retrouvait dans les récits de leurs parents qui évoquaient la douceur de leur enfance (en Afrique par exemple), la vulnérabilité de leur position de migrant yéménite au Koweït²⁶ et enfin la satisfaction de se trouver aux Emirats Arabes Unis avec un passeport émirien pour ceux qui étaient parvenus à obtenir la nationalité. Un tel travail m'a également permis de cerner plus précisément la force de la revendication d'appartenance à la communauté hadramie. La migration n'affaiblit pas le lien, au contraire, elle participe à sa construction. En effet chacun, même les plus jeunes adultes détiennent le récit de leur propre parcours migratoire. Ils ne se contentent pas de

²⁵ La nécessité de prendre en compte ces récits en portant une attention renforcée à "leurs moyens et leurs cadres de production." (Benveniste, 1998, p. 89).

²⁶ Sur la question de la migration et de la place des migrants au Koweït avant la guerre du Golfe, voir Longva, A. N. (1997).

rapporter les souvenirs de leurs aînés mais s'inscrivent dans la continuité d'une pratique dynamique. En évoquant les migrations de leurs ascendants, ils donnent sens à la leur et d'une certaine manière ils marquent leur pleine appartenance à cette communauté que sont "les hadramis en migration". Ce ne sont alors plus des étrangers dans un pays donné mais des migrants.

Ainsi, plutôt que de considérer les différents discours en terme d'opposition et/ou de contradiction je les ai considérés comme les énoncés de la mémoire, vue moins "comme une reconstruction du passé faite en fonction du présent du groupe²⁷" que comme une lecture du passé en fonction du présent (notamment en terme d'âge) de l'individu dans le groupe étudié.

Les récits des plus jeunes éclairant ceux des plus âgés, et vice-versa, j'ai alors commencé à envisager les trajectoires migratoires sous un aspect beaucoup plus dynamique. Cette perspective permet de rendre compte du mouvement migratoire hadrami de manière plus fluide. En tenant compte des récits de vie des personnes plus âgées comme des récits de ceux qui sont encore à "mi-parcours" de leur vie, cela permet aussi de prendre en compte le futur, d'appréhender différemment les discours sur la construction de l'avenir, de faire dans le déroulement de l'analyse du présent une place aux rêves et aux projets individuels et/ou collectifs.

²⁷ M. Halbwachs, 1925, voir également Lenclud, 1987 et 1994.

Bibliographie :

- Bang, A. (2000). *Sufis and Scholars of the Sea, The Sufi and family networks of Ahmad ibn Sumayt and the tariqa 'Alawiyya in East Africa c. 1860-1925*. Thèse non-publiée, Bergen, Université of Bergen.
- Benveniste, A. (1998). "Le récit migratoire ou l'identité instable", *Journal des anthropologues*, n° 75, pp. : 85-94.
- Bertaux, D. (1980). "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités", *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, pp : 197-225.
- Boxberger, L. (2002). *On the Edge of Empire, Hadhramawt, Emigration, and the Indian Ocean, 1880s-1930s.*, New-York, State University of New-York Press.
- Bujra, A. (1971). *The Politics of Stratification, A Study of Political Change in a South Arabian Town*, Londres, Oxford University Press at the Clarendon Press
- Camelin, S. (2000). "*Shihr, une grandissime cité... " quartiers et organisation sociale dans une ville du Hadramaout (sud-Yémen)*", Nanterre, Université de Paris-X, Nanterre, Thèse non publiée
- Camelin, S. (2002). "Du Hadramaout aux Comores... et retour." *Journal des africanistes*, vol. 72 (2), pp. : 123-138.
- Clarence-Smith, W. et Freitag, U. Eds. (1997). *Hadrami Traders, Scholars, and Statesmen in the Indian Ocean, 1750s-1960s*, Leiden, Brill,
- Dampierre, E. d. (1957). "Le sociologue et l'analyse des documents personnels", *Annales ESC* vol. XXI, n° 3 (juillet-sept).
- Denzin, K.(1970). *The Research Act*, Chicago, Aldine
- Dresch, P. (1993 (1989)). *Tribes, Government, and History in Yemen*. Oxford, Clarendon Press.
- Gonseth, M.-O. and N. Maillard (1987). "L'approche biographique en ethnologie ; points de vue critiques", *Recherches et Travaux, Histoires de vie, Approches pluridisciplinaires*, Institut d'ethnologie de Neuchâtel, vol. 7, pp. : 5-46.
- Halbwachs, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*,
- Ho, E.-S. (1997). "Hadramis Abroad in Hadhramaout: the Muwalladin", *Hadrami Traders, Scholars, and Statesmen in the Indian Ocean, 1750s-1960s*, Clarence-Smith, W. et Freitag, U. Eds., Leiden, Brill, pp. : 131-146.
- Ingrams, H. (1942). *Arabia and the Isles*, Londres, John Murray Ltd.
- Le Guennec-Coppens, F. (1991). Qui épouse-t-on chez les Hadrami d'Afrique orientale ? *Les Swahili entre Afrique et Arabie*, F. Le Guennec-Coppens et P. Caplan. Paris, Karthala/Credu, pp. : 145-157.
- Lenclud, G. (1987). "La tradition n'est plus ce qu'elle était..." *Terrain* vol. 9, 110-123.
- Lenclud, G. (1994). "Qu'est-ce que la tradition ?" *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité*, M. Detienne. Paris, Albin Michel, pp. : 25-44.
- Leveau R., Mermier F. et Steinbach U. (1999). *Le Yémen contemporain*. Paris, Karthala.
- Longva, A. N. (1997). *Walls Built on Sand, Migration, Exclusion and Society in Kuwait*, Westview Press.
- Lucet, M. (1995). "Les rapatriés de la crise du Golfe au Yémen : Hodeida quatre ans après." *Monde arabe Maghreb-Machrek*, Vol. 148, pp. : 28-42.
- Pritzkat, T. (1999). "The community of Hadramî Migrants in Saudi Arabia and the Rationale of Investing in the Homeland", *Le Yémen contemporain*, R. Leveau, F. Mermier and U. Steinbach. Paris, Karthala, pp. : 400-418.
- REMMM, (1994). Vol. 67, Numéro spécial, *Yémen, passé et présent de l'unité*, Tuchscherer, M., Ed, Aix-en-Provence, Edisud.